FLVC
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Vétérinaire
au capital de 215 000 euros
Siège social : Levec
63520 ST DIER D AUVERGNE
900 575 499 RCS CLERMONT FERRAND

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 JUILLET 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FÉVRIER 2026

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 855,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 77 855,71 euros

En totalité au compte "autres réserves" soit 77 855,71 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	Néant	Néant	Néant
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	22 145,00	22 145,00	0,00

Certifié conforme
La gérance

Signé par Florian FOLLEAS
Le 29 juil. 2026

Signed with Universign doc_eW1w tx_q64V37dMOMrv

ANNEXE

Exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026

Signé par Florian FOLLEAS
Le 29 juil. 2026

Signed with Universign doc_4drO tx_q64V37dMOMrv

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 28/02/2026

Événements post-clôture

La Société n'a pas d'évènement postérieur à la clôture significatif à signaler.

Informations significatives

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026

Changement de réglementation comptable

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général (PCG). Les principaux changements portent sur :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel (PCG art. 513-5),
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modernisation des modèles d'états financiers (PCG art. 821-1 à 822-2),
- une nouvelle présentation des informations dans l'annexe (PCG art. 831-1 à 838-17),
- la modification du plan de comptes (PCG art. 1121-1).

La présentation comparative des comptes n'étant pas affectée significativement par les reclassements et regroupements impliqués par le règlement ANC 2022-06, aucune information comparative entre les versions retraitée et publiée des comptes au 31 décembre 2024 n'est présentée.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Aucun changement de méthode à l'initiative de la Société n'est à signaler.

Changement d'estimation

La Société n'a procédé à aucun changement d'estimation significatif au cours de l'exercice.

Correction d'erreurs

Aucune correction d'erreur significative n'est à signaler.

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Dossier N° T01050 en Euros.

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SELA VAL-DORE VETERINAIRES	949 987	66.80	287 240	287 240	76 160		2 393 295.00	175 568.00	80 160	
- SCI 942	19 981	65.00	40 200	40 200	1 400		21 796.00	7 938.61		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			327 440	327 440	77 560				80 160	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
- SCI 2O4L	12 950	17.00	15 300	15 300	28 000		31 267	9 806		
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations			15 300	15 300	28 000					
C. Total des filiales et des participations (A + B)			342 740	342 740	105 560				80 160	

B.T.B. CONSEILS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2025 au 28/02/2026

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	130 000
TOTAL	130 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	CRCA DU 24/06/22
Montant initial de cette garantie	:	130 000
Montant à la clôture de l'exercice	:	78 761

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : SPFPL FLVC — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : LEVEC 63520 SAINT DIER D'AUVERGNE

Numéro SIRET * : 90057549900018 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 28022026 Net 3	Exercice N-1 clos le 28022025 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	367 566	042	367 566	367 566
	Total I (5)	044	367 566	048	367 566	367 566
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070		
	Créances (2) — Autres * (3)	072	105 860	074	105 860	34 778
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 432	086	1 432	6 576
	Total II	096	107 292	098	107 292	41 354
	Total général (I+II)	110	474 858	112	474 858	408 920

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	215 000	215 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	21 500	21 500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	75 314	30 983
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	77 856	44 331
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140	4 513	3 547
	Total I	142	394 183	315 361
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	78 826	91 740
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	1 295	942
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169)	172		
	Comptes courants d'associés	173	554	877
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	80 675	93 559
	Total général (I + II + III)	180	474 858	408 920

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	65 794
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	105 560		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise : SPFPL FLVC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 28022026 (1)	Exercice N-1 clos le 28022025 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
Production vendue : biens		215	214	
Production vendue : services *		217	218	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
Production immobilisée *			224	
Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)	232	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	1 220 / 1 121
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	244	
Rémunérations du personnel *			250	
Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant	380	252	
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce	255	254	
Dotations aux dépréciations			256	
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	
Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation		(II)	264	1 220 / 1 121
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(1 220) / (1 121)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS Produits financiers		(III)	280	80 480 / 46 920
Produits exceptionnels		(IV)	290	
Charges financières		(V)	294	439 / 502
Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	966 / 966
Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	77 856 / 44 331

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											312	77 856 / 314
Réintégrations Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											318	
Provisions non déductibles *											322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							330	4 008
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249							251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999	
Déductions Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342
(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350 80 160
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 704 / 354
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)											356	
Déficits antérieurs reportables : * 11 6 10 dont imputés sur le résultat :												360 1 704
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											370	0 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SPFPL FLVC 28/02/2026

Détail des réintégrations diverses		
5% QUOTE PART FRAIS ET CHARGES		4 008
Total des réintégrations diverses	**330**	4 008

Détail des déductions diverses		
DIVIDENDES FILIALE		80 160
Total des déductions diverses	**350**	80 160

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT